

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 64 (1960)

Artikel: Prix littéraire des jeunes 1960
Autor: Beuchat, Charles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-555221>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Prix littéraire des jeunes 1960

par CHARLES BEUCHAT

Des huit manuscrits présentés, cette année, pour le prix des jeunes, la commission littéraire a laissé choir les trois premiers sans remords, les deux suivants avec un picotement au cœur et le sixième après hésitation. Elle a décerné un prix de 200 francs à Mlle Michelle Farine, auteur d'une suite de poèmes, et un autre prix de 200 francs à M. Hughes Richard, auteur, également, d'une suite de poèmes.

La commission loue, chez Mlle Farine, des trouvailles, une réelle invention dans l'image, un sens plastique de la forme et le rythme. Vu sa jeunesse, l'auteur joue parfois avec la sensibilité féminine, force les images et n'évite pas toujours le bavardage. Je lui souhaite d'arriver à la poésie authentique.

Il semble que M. Hughes Richard abandonne la forme moderne pour la classique, une forme classique très vague. De là une certaine ambiguïté dans le maniement de la prosodie, des gaucheries de métier et des banalités. Mais on rencontre, en ses poèmes, des vers très réussis, des images inattendues et qui font leur effet, une certaine ivresse verbale de bon aloi et jusqu'à cette espèce d'incantation due à la rencontre de mots qui, peut-être, n'ont pas de sens. Pourquoi, cependant, ce salut à Renfer, d'une sensibilité trop facile ? L'authenticité s'accommode mal de la platitude.

Désireuse d'encourager les jeunes, sans trop d'illusions d'ailleurs, la commission littéraire ne partage pas les vues pessimistes de son président, ni, surtout, ses idées d'assassinat. Elle concède que, en général, la récolte leurre les espoirs et qu'il convient de considérer « ce ou ces » prix comme une affaire privée de la société, qui doit rester entre nous. Nul rapport avec le prix littéraire de l'Emulation, si l'on veut que ce dernier conserve ou acquière sa valeur ! A ce propos, la commission encourage son président à continuer de lutter pour donner au prix littéraire une résonance au moins romande, et par le montant du prix et par la publicité dont il bénéficiera. Elle

rappelle que son règlement l'autorise à couronner des œuvres non présentées, puisque les plus ardents à réclamer ne sont pas toujours les plus doués. Elle se proclame publiquement rebelle à toute ingérence politique et elle réclame une autonomie plus grande à l'égard du bureau central, sans doute parce qu'elle sait le peu de disposition de son président pour le rôle des utilités.

Et maintenant, j'en arrive à la question, *soulevée et controversée*, de l'organisation ou de la réorganisation de la commission littéraire. Pour ma part, j'aspire plus à m'asseoir devant ma porte et à compter les étoiles qu'à me battre sur tous les fronts pour l'inutile beauté du geste. Mais, si vous tenez à donner (ou à redonner) à la dite commission la confiance de tous et une autorité indiscutable, ne faites pas appel aux seuls pédagogues ! La pédagogie est une belle chose et elle construit de belles choses dans un domaine déterminé ; de par sa nature, elle me paraît condamnée à rester négative et stérile dans d'autres domaines. Un pédagogue, c'est bien, c'est même très bien ; deux pédagogues peuvent demeurer supportables. Sept pédagogues forment un conseil scolaire, avec tout ce que cette expression comporte de défauts et de vertus, hélas ! A force d'étudier les fleurs de la prairie, les pédagogues courrent le risque d'oublier qu'il existe... une prairie.